

Rochette, Marie-Ève

De: Yvon Morin [Yvon.Morin@PWGSC.GC.CA]
Envoyé: 20 juin, 2003 13:00
À: Marie-Eve.Rochette@bape.gouv.qc.ca
Objet: RE: Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers

182 **DQ10.1**
Projet d'aménagement hydroélectrique
à Angliers
Abitibi-Témiscamingue 6211-03-065

Bonjour

Voici la réponse à vos deux questions.

- 1- Pour les mois d'avril et mai, nous sommes en période de crue et la majorité des pertuis sont ouverts.
Pour les mois d'octobre et novembre, les débits sont généralement assez faibles et nous opérons alors les pertuis 3 et 4. S'il y a nécessité d'ouvrir d'avantage, nous nous servons des pertuis 17 et 18.
- 2- Les pertuis 3 et 4 sont utilisés généralement du mois de juin au mois de décembre inclusivement. En janvier, nous commençons lentement la vidange du réservoir.
Les pertuis 3 et 4 sont utilisés d'une part pour la frayère en rive droite (les pertuis 1 et 2 pourraient créer des courants trop forts et de l'érosion) et d'autre part parce que l'écoulement aval ainsi généré est plus naturel (facilement constatable en regardant la géométrie locale).

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Yvon Morin

Manager, Harbour and Coastal Engineering/
Gestionnaire, Génie côtier et portuaire
(819) 956 4061

-----Original Message-----

From: Marie-Eve.Rochette@bape.gouv.qc.ca [mailto:Marie-Eve.Rochette@bape.gouv.qc.ca]
Sent: Thursday, June 12, 2003 4:35 PM
To: Yvon Morin
Subject: Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers

<<DQ Travaux publics.doc>>

Marie-Eve Rochette

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

☎ Tél.: (418) 528-9427

☎ Fax: (418) 643-9474

✉ marie-eve.rochette@bape.gouv.qc.ca